

Règlement du concours photo

1/ Modalités de participation :

Les photos doivent être des photos de la commune de Frontonas (couleur ou noir et blanc). Elles peuvent être prises par tout appareil de votre choix : téléphone, appareil photo ou drone (*Attention, pour les drones, des autorisations peuvent être nécessaires*).

Les photos doivent être envoyées au format numérique par e-mail à accueil@frontonas.fr en utilisant un service de type [Wetransfer](#) ou [FromSmash](#) jusqu'au 10 Décembre 2021 à minuit.

Un maximum de 2 photos par personnes est autorisé.

La taille minimum requise pour ces photos est de 1920 pixels pour le plus grand côté.

En plus des photos participantes, l'email devra également comporter : NOM / Prénom / Adresse postale / Email / Date de prise de vue de la ou les photos / Lieu de prise de vue

2/Jury

Une sélection des meilleures photos sera effectuée le 11 Décembre 2021 par un jury de 5 personnes composé d'un photographe professionnel, du Maire de Frontonas, ainsi que d'élus et d'agents de la mairie tirés au sort.

Il retiendra au minimum 20 photos, qui seront exposées au cours des Vœux du Maire, le 6 Janvier 2021, puis en Mairie et chez nos restaurateurs. Les 6 premières photos choisies seront récompensées par un prix.

3/Dotation

Premier prix : Demi-journée de cours de photographie avec Arty Photo d'une valeur de 125€

Cinq autres prix : bons cadeaux chez nos restaurateurs d'une valeur de 50€

4/Droits et utilisation des photos par la Mairie

Les photos envoyées pourront être utilisées pour illustrer ce concours photo et les suivants, et pour réaliser une exposition. Elles seront également déposées sur la galerie photo du site de la commune.

Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteur des photographies participantes, c'est-à-dire qu'ils ont eux-mêmes pris ces clichés. Ils autorisent la représentation gratuite de leurs œuvres dans le cadre des activités communales, à vocation pédagogique et à but non lucratif. Chaque utilisation des photos sera créditée avec le nom de son auteur.

Toute participation implique l'accord sans réserve de ce règlement.